

COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION DCS26_09_25_04

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, à Segré, au siège d'Anjou Bleu Communauté, sous la présidence d'Etienne GLEMOT, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
Anjou Bleu Communauté	MME BOULLAIS CHALLIER Sandrine	Titulaire	x		
	M GASTINEAU Christophe	Titulaire	x		
	M MARY Yves	Titulaire	x		
	M SEJOURNE Jérémie	Titulaire		x	
	M BESNIER Loïc	Suppléant			x
	MME BROUSSARD Florence	Suppléant			x
Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe	M CARDOEN Jean-Marie	Titulaire	x		
	MME GRENA PIN Anne Hélène	Titulaire	x		
	M MIRRETI Christian	Titulaire			x
	M RIGAUD David	Titulaire		x	
	M CADEAU Dominique	Suppléant			x
	M LECOMTE Thomas	Suppléant		x	
Communauté de Communes Loire Layon Aubance	M BERLAND Yves	Titulaire	x		
	M FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire	x		
	MME HOUET Gaelle	Titulaire		x	
	M MACHURON Pascal	Titulaire	x		
	M POISSONNEAU William	Titulaire		x	
	M WEDLARSKY Rudy	Titulaire	x		
	M BABIN Bertrand	Suppléant			x
	M BORDERON Mathieu	Suppléant			x
Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou	M HUMEAU Philippe	Suppléant			x
	M BRU Jean-Pierre	Titulaire			x
	M BUREAU Arnaud	Titulaire	x		
	M CHOLLET Alain	Titulaire	x		
	M GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M GUIF Patrick	Suppléant			x
	M NIREFOIS David	Suppléant			x

Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, M. Renan BOURGEAIS - responsable suivi exploitation, Mme Aurélie LACROIX- directrice des services techniques, M. Mathieu MICHEL- directeur opérationnel Régie et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle.

Secrétaire de séance : Sandrine BOULLAIS CHALLIER déléguée d'Anjou Bleu Communauté

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 12

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoirs : 3 de William POISSONNEAU à Yves BERLAND, de Jérémie SEJOURNE à Sandrine BOULLAIS-CHALLIER et de David RIGAUD à Anne-Hélène GRENA PIN

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 18 septembre 2026

**OBJET : REVISIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
(AP/CP) AU 25 SEPTEMBRE 2026**

annexe : tableau de révisions des AP/CP au 25 septembre 2026

Vu la délibération DCS26_03_06_09 du Comité syndical du 6 mars 2026 relative au vote du budget primitif 2026,

Vu la délibération DCS26_03_06_10 du Comité syndical du 6 mars 2026 relative à la dernière révision des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de paiements des Autorisations de Programmes existantes pour répondre au planning d'investissements de la direction des services techniques du SEA d'ici la fin d'année notamment en matière de renouvellement des réseaux,

Le Président rappelle que la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire, qui vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier, organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle permet d'améliorer la visibilité des engagements financiers prévisionnels de la collectivité à moyen terme.

Les motifs de révision des crédits de paiement des différentes AP/CP sont doubles :

1- Diminution du montant et allongement de la durée des AP suivantes :

- ✓ APP005-Démolition de l'usine de Rochefort-sur-Loire (opération 10002)
- ✓ APP010-Réhabilitation de 4 réservoirs (fin de l'opération 2022-03)
- ✓ APP011-Etude sur la ressource en eau (fin de l'opération 2023-02)

2- Modification de l'échéancier des Crédits de Paiement sur les AP suivantes :

- ✓ APP004 Démolition de l'usine de Seiches-sur-le-Loir (opération 10001)
- ✓ APP007 Démolition de l'usine de Segré (opération 2022-01)
- ✓ APP008 Construction de stations de suppression (opération R2024-02)
- ✓ APP012 Recalage du réseau en classe A (opération I2026-01)
- ✓ APP013 Réhabilitation d'usines (opération I2026-03)
- ✓ APA006 Démolition de l'usine de Chalonnes-sur-Loire (opération 10007)
- ✓ APA009 Nouveaux captages St Georges sur Loire (opération R2024-01)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Accepte les révisions des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP-CP) telles que proposées en annexe ;**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,**
- **Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la présente délibération.**



N° de feuillet 2026/.....
Le Président

Vote : 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention
Unanimité



Etienne Glemot
Président du Syndicat d'Eau de
l'Anjou
4 oct. 2026

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 04/10/2026

Reçu en préfecture le 04/10/2026

Publié le 05/10/2026



ID : 049-200077402-20260925-DCS26_09_25_04-DE